

L'Anse-Saint-Jean, le 4 avril 2011.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

----- Marina Gagné, Secrétaire-trésorière

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 4 avril 2011, sous la présidence de M. Claude Boucher, maire.

Sont présents :

Madame Gertrude Bouchard
Monsieur Marcellin Tremblay
Monsieur Yvan Côté
Monsieur Victor Boudreault
Monsieur Graham Park
Monsieur Denis Girard

Ainsi que Madame Marina Gagné, secrétaire-trésorière

134-2011
OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 7 mars 2011
4. Lecture et adoption des comptes du mois de mars 2011
5. Renouvellement des petites caisses
6. Rapport financier
7. Lecture de la correspondance
 - 7.1 Invitation colloque 12-4-2011, Sagard: Groupe des Partenaires pour le développement forestier durable Charlevoix et Bas-Saguenay
 - 7.2 Diocèse de Chicoutimi: demande une contribution pour Fête des jubilés
 - 7.3 Fondation de ma vie: assemblée générale annuelle 13 avril 2011 Chicoutimi
 - 7.4 CLD, dépôt états financiers au 31-12-2010
 - 7.5 OMH, dépôt états financiers au 31-12-2010
- 8. Administration**
 - 8.1 Avis de retraite: Doris Gaudreault (remplacement)
 - 8.2 Dégât d'eau, 1 rue du Coin (Élisa Gagné et Marco Lavoie)
 - 8.3 Renouvellement assurances collectives Municipalité 1-4-2011: SSQ
 - 8.4 Appel d'offres nomination vérificateurs
 - 8.5 Saucier avocat mandat Normes du Travail (Mont-Édouard)
 - 8.6 Roche: mandat révision dossier estimé coûts assainissement des eaux: TECQ (St-Jean-Baptiste, Faubourg)

- 8.7 Remplacement Roger Bouchard, maladie
- 8.8 Donation pontons Parc Canada
- 8.9 Avis de réclamation Patrick Lavoie-dommages au véhicule
- 8.10 Clic Sécur Ministère du Revenu, changement représentant mandataire
- 8.11 Brunch Bénéfice Sûreté du Québec/Loisirs du Bas-Saguenay : 50 billets à 10 \$ adulte et 5 \$ 12 ans et moins
- 8.12 Fonds ruralité 2011 : autorisation Petite École dépôt projet MFR

9. Travaux publics

- 9.1 Programme d'aide entretien réseau routier local : M. Transports, reddition compte 2010

10. Urbanisme

- 10.1 Dossier Roland Côté : construction résidentielle
- 10.2 Éric Tremblay et Martine Gauthier : achat terrain rue des Cévennes
- 10.3 Sarah Beaumier-Chiasson, offre ses services en urbanisme
- 10.4 Édouard-les-bains : demande de pictogramme

11. Service des incendies

- 11.1 charge de 50 \$ pour document appel d'offre caserne

12. Sécurité publique

13. Loisirs, tourisme, culture et vie communautaire

- 13.1 Entente droit de passage- Esther Martel
- 13.2 Fédération des Villages Relais : A G A St-Fulgence 10,11 juin
- 13.3 Prolongation contrat roulotte patinoire (fin 9 mars 11)
- 13.4 Ligue de sacs de sable : demande un local d'entreposage archives
- 13.5 ATR, facture de 5 535 \$ + taxes pour guide touristique officiel
- 13.6 Développement domiciliaire Usinex et vente des terrains + affichage
- 13.7 Les plus beaux villages du Québec : assemblée 19 et 20 mai à Saint-Marc-sur-le-Richelieu
- 13.8 Facture Jacquelin Lavoie de 433,44 \$ (intérêts sur facture dalle béton, Station Mont-Édouard)
- 13.9 Maison des Jeunes du Bas-Saguenay et Club de Volleyball Fréchette : souper spaghetti 2 avril : 10 \$

14. Varia et questions diverses

- 14.1 Centre de Villégiature Au Pied d'Édouard, offre d'achat terrain
- 14.2 Stationnement Club Nautique : entente
- 14.3 Association des Chefs de Service incendie du Québec : congrès Gatineau mai 2011 (444,31 \$)
- 14.4 CPTAQ : autorise l'aliénation (P.48 et 49 du rang 1, Canton Saint-Jean) : dossier Juliette Gaudreault/Guy Dallaire (I)
- 14.5 Centre communautaire La Petite École, demande de déménagement du module de la rue du Coin

14.6 Centre communautaire La Petite École, demande une aide financière de 500 \$ pour Fête de la Saint-Jean (subvention du Show Canin)

14.7 Proposition entente Maison Usinex inc.

14.8 21, rue Gagné, demande d'ériger une clôture le long de la piste cyclable

14.9 Projet subdivision partie lot 23A, rang 2 Canton St-Jean : Isabelle Gagné/Daniel Pelletier, créant le lot 23A-2, rang 2 (Mathieu Tremblay arpenteur)

14.10 CCU : recommande accepter construction Réal Griffin (rue Hermine, zone 133H)

14.11 CCU : recommande accepter construction Paul Bourret (rue de L'Étoile-de-L'île, zone patrimoniale)

14.12 CCU : recommande d'appuyer demande aliénation et utilisation à une autre fin que l'agriculture, terrain St-Thomas, Ann Thiffault

14.13 CCU : lotissement André Boudreault, recommande d'accepter le plan 1 pour dérogation mineure

15. Rapport des comités

16. Période de questions

17. Fermeture de la séance

135-2011

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

136-2011

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 7 FÉVRIER 2011

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2011 soit accepté sans modification.

137-2011

ACCEPTATION DES COMPTES DE MARS 2011

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2011 au montant de 29 933.84 \$ ainsi que les paiements directs au montant de 990,13 \$ tels que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

138-2011

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser un montant de 89,35 \$ pour la petite caisse du bureau de poste et de 47,28 \$ pour la petite caisse du bureau municipal.

RAPPORT FINANCIER

La Secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport financier du mois de mars 2011. Les revenus s'élèvent à 464 696,93 \$ et les dépenses à 87 036,47 \$. Une balance de vérification au 4 avril 2011 est également déposée aux membres du Conseil municipal ainsi qu'un compte-rendu de dossiers : Préco, caserne ainsi qu'une conciliation bancaire du compte municipal. Tous ces rapports seront déposés aux archives municipales sous la cote **103-100.1**

139-2011 COLLOQUE PDFD

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser Monsieur Claude Boucher maire à assister au colloque et à l'assemblée générale annuelle du Groupe des Partenaires pour le Développement Forestier Durable des Communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay (PDFD) qui aura lieu le 12 avril 2011 au Centre des Loisirs de Sagard.

140-2011 FÊTE DIOCÉSAINES JUBILAIRES

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement qu'un montant de 50 \$ soit versé au Comité organisateur de la Fête diocésaine pour les jubilaires qui aura lieu le 15 mai 2011 à la Cathédrale de Chicoutimi.

141-2011 AGA LA FONDATION DE MA VIE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que Monsieur Claude Boucher maire soit autorisé à assister à l'Assemblée générale annuelle de La Fondation de ma Vie qui aura lieu le 13 avril 2011 à Chicoutimi.

DÉPÔT ÉTATS FINANCIERS CLD DU FJORD

La Secrétaire-trésorière dépose au Conseil municipal, les états financiers du Centre local de Développement (CLD) du Fjord pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010, préparé par Tremblay, Thivierge, CGA inc.

DÉPÔT ÉTATS FINANCIERS OMH DE L'ANSE-SAINT-JEAN

Les états financiers et le rapport du vérificateur tels que préparés par Rachel Saucier, comptable agréée pour le compte de L'Office municipal d'Habitation de L'Anse-Saint-Jean pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010 sont déposés au Conseil municipal par la Secrétaire-trésorière.

142-2011 RETRAITE DORIS GAUDREULT : POSTE DE REMPLACEMENT

Afin de donner suite à l'avis de retraite de Monsieur Doris Gaudreault à la fin du mois d'avril 2011, plus précisément le 30 avril, il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la Secrétaire-trésorière est autorisée à préparer l'affichage du poste de remplacement de Monsieur Gaudreault.

REFOULEMENT PLUVIAL, 1 RUE DU COIN

Cette réclamation a été transmise à les Assurances 5000 (1993) inc.

143-2011 RENOUVELLEMENT ASSURANCES COLLECTIVES SSQ

CONSIDÉRANT la demande de soumission pour le contrat d'assurance collective;

CONSIDÉRANT le mandat confié à Groupe Financier AGA inc. (AGA) concernant le dossier d'assurance collective de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'après analyse, le consultant recommande l'adjudication du contrat d'assurance collective à SSQ Groupe financier pour toutes les garanties dans le cadre du regroupement du Lac St-Jean, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Côté-Nord;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, appuyé et résolu unanimement

QUE le conseil municipal accorde le contrat d'assurance collective à SSQ Groupe Financier pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 juillet 2011 pour la prime mentionnée au rapport d'analyse; et dont le contrat est renouvelable le 1^{er} août 2011.

144-2011

APPEL D'OFFRES NOMINATION VÉRIFICATEURS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la Secrétaire-trésorière est autorisée à aller en appel d'offres pour des services professionnels en vue de la nomination des vérificateurs pour les exercices financiers 2011-2012-2013 et ou 2011-2012-2013-2014-2015. Le cahier de charges sera acheminé à :

- . Raymond Chabot Grant Thornton
- . Samson Bélair/Deloitte & Touche
- . Gescobec
- . Malette

145-2011

MANDAT AVOCAT NORMES DU TRAVAIL

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater Gaston Saucier avocat dans le dossier des Normes du Travail relativement au dossier de la Station touristique du Mont-Édouard afin qu'il fasse les représentations nécessaires auprès des Normes du Travail.

146-2011

MANDAT ROCHE POUR RÉVISION DOSSIER TRAVAUX RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE ET RUE DU FAUBOURG

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater Roche, ingénieurs Conseil afin de réviser l'estimé des coûts pour le réaménagement de la structure de la rue Saint-Jean-Baptiste, (entre l'Église et les Cévennes) résolution no 435-2008, no de dossier : 50223-001 et dont les travaux devraient être réalisés en 2011 dans le cadre du programme TECQ (phase 2)

147-2011

POSTE DE REMPLACEMENT CONGÉ MALADIE (ROGER BOUCHARD)

Étant donné que Monsieur Roger Bouchard employé municipal est en congé de maladie depuis le 12 mars 2011 pour une durée indéterminée, il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la Secrétaire-trésorière est autorisée à afficher un poste de remplacement pour une durée temporaire.

148-2011

DONATION PONTONS PARC CANADA

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité abroge sa résolution 088-2011, donation des pontons parc Canada, adoptée à sa séance spéciale du 28 février 2011;

ET QUE la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean accepte la proposition de Parcs Canada concernant la cession définitive des équipements nautiques conçus dans le cadre d'un projet conjoint et tel qu'entendu à l'origine du projet, depuis plusieurs années;

QUE les conditions à l'acte de donation soient acceptées telles que suivantes :

-Donner accès gratuitement aux bateaux du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (PMSSL) lorsque ceux-ci s'y rendent pour des raisons opérationnelles,

-Équipement servira à assurer l'accès nautique des bateliers et plaisanciers au PMSSL et contribuera à sa mise en valeur,

-Ne pas modifier la vocation publique des pontons,

-Parc Canada certifie que ces pontons cédés répondent aux normes et exigences de sécurité lors de la cession;

QUE la résolution portant le numéro 201-2008 soit également abrogée;

QUE Monsieur Claude Boucher maire ainsi que Madame Marina Gagné, secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte notarié de concession.

BRIS DE VÉHICULE PATRICK LAVOIE

Cette réclamation a été transmise à les Assurances 5000 (1993) inc.

149-2011

SERVICE ÉLECTRONIQUE CLIC REVENU

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la Secrétaire-trésorière Marina Gagné soit et est par les présentes, autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, tous les documents relatifs aux services électroniques Clic Revenu et qu'elle soit la responsable mandataire des services électroniques visés par la procuration.

150-2011

BRUNCH BÉNÉFICE SÛRETÉ DU QUÉBEC/LOISIRS DU BAS-SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser la Secrétaire-trésorière à acheter 50 billets à 10 \$ pour le brunch bénéfice qui est organisé par la Sûreté du Québec au profit des Loisirs du Bas-Saguenay.

151-2011

DEMANDE PROJET DANS LE CADRE DE LA RURALITÉ 2011-2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le Comité de la Petite École à déposer une demande financière à la MRC du Fjord-du-Saguenay, dans le cadre du programme du Fonds de la ruralité 2011-2012 au montant de 34 407,70 \$ et qui consiste à terminer la toiture du Centre communautaire de la Petite École et la ventilation relativement au projet d'implantation de l'École alternative de la Maison Familiale Rurale (MFR) du Fjord.

152-2011

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL, REDDITON DE COMPTES 2010

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 50 558 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

Sur une proposition appuyé, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

153-2011

ÉRIC TREMBLAY/MARTINE GAUTHIER : PROPOSITION ACHAT TERRAIN RUE DES CÉVENNES

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal est favorable à la demande de M. Éric Tremblay et de Mme Martine Gauthier qui désirent acquérir un terrain sur la rue des Cévennes appartenant à la Municipalité et qui a une superficie de 4 461,58 mètres carrés. Le coût établi de vente de terrain par la municipalité est de 1,90 du pied carré.

154-2011

ÉDOUARD-LES-BAINS : DEMANDE DE PICTOGRAMME

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de donner suite à la demande de « Édouard-Les-Bains » pour l'ajout d'un pictogramme représentant les bains nordiques et la massothérapie, sur l'affiche de la Municipalité, direction est.

155-2011

ENTENTE DROIT DE PASSAGE ESTHER MARTEL/PISTE DE RAQUETTE MONT-ÉDOUARD

ÉTANT DONNÉ que Madame Esther Martel domiciliée et résidant au 166 B, Route 170 à L'Anse-Saint-Jean, G0V 1J0 détient des droits de propriété et est inscrite au Registre foncier comme étant la propriétaire du lot 9, Rang 01 dans le Canton De Ducreux dans la circonscription foncière de Chicoutimi;

ÉTANT DONNÉ que la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean est propriétaire d'une station touristique et de ski alpin connue comme étant la « Station Mont-Édouard »;

ÉTANT DONNÉ que la Station Mont-Édouard a ses bureaux au 67, rue Dallaire à L'Anse-Saint-Jean, et exploite, en plus d'une station touristique, une station de ski alpin, des sentiers de raquettes, ainsi que de ski de fond et de randonnée;

POUR CES MOTIFS, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité que Madame Esther Martel accorde à la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean ainsi qu'à la Station Mont-Édouard, un droit de passage à pied, en raquettes, en ski de fond et de randonnée dans les limites de l'assiette du droit de passage située sur le lot ou la partie du lot 9, du Rang 01 dans le Canton de Ducreux, circonscription foncière de Chicoutimi;

ET QUE le droit de passage consenti est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année et ce, durant tout le terme de l'entente ou de son renouvellement.

ET QUE Monsieur Claude Boucher maire ainsi que Madame Marina Gagné secrétaire-trésorière soient autorisés à signer l'entente du droit de passage qui sera déposée dans les archives de la Municipalité.

156-2011
AGA FÉDÉRATION DES VILLAGES RELAIS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser Monsieur Claude Boucher, maire à assister à l'assemblée générale annuelle de la Fédération du Village-Relais qui se tiendra à St-Fulgence les 10 et 11 juin prochain.

157-2011
PROLONGATION CONTRAT LOCATION ROULOTTE PATINOIRE

Étant donné que le contrat de location de la roulotte pour la patinoire derrière l'école Fréchette se terminait le 9 mars 2011 et qu'à cette date, la patinoire était encore occupée par les utilisateurs, il est proposé appuyé et résolu unanimement de prolonger notre location au coût additionnel de 17,50 \$/jour auprès de Bureau Mobile Saglac inc. de Chicoutimi.

158-2011
ATR : FACTURATION GUIDE TOURISTIQUE 2011-2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le paiement au montant de 6 305,75 \$ taxes incluses à L'Association Touristique Régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour le guide touristique officiel 2011-2012 relativement à l'achat de publicité et que la dépense soit répartie de la façon suivante : ½ assumé par la municipalité au poste budgétaire 0262100345 et l'autre partie par le Comité touristique telle que la résolution no 55-2011 intitulée « Octroi aux organismes », poste budgétaire 0262100345.

159-2011
AGA ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser M. Claude Boucher maire à assister à l'Assemblée générale annuelle de l'Association des plus beaux villages du Québec qui aura lieu les 19 et 20 mai 2011 à Saint-Marc-sur-Richelieu.

160-2011

FACTURATION JACQUELIN LAVOIE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Étant donné que Jacquelin Lavoie Entrepreneur Général réclame à la municipalité, sur la facture no 200777, datée du 23 mars 2011, un montant de 384 \$ + taxes, représentant des intérêts sur compte passé dû pour des travaux à la Station touristique Mont-Édouard pour un drain sur dalle de béton, il est proposé, appuyé et résolu unanimement de ne pas autoriser le paiement des intérêts réclamés par Jacquelin Lavoie Entrepreneur Général et qui s'élèvent à 433,44 \$ taxes incluses.

161-2011

SOUPER SPAGHETTI : MAISON DES JEUNES DU BAS-SAGUENAY ET CLUB DE VOLLEYBALL FRÉCHETTE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser l'achat de deux (2) billets pour un souper Spaghetti bénéfice qui est organisé par la Maison des Jeunes du Bas-Saguenay en collaboration avec le club de Volleyball Fréchette et qui aura lieu le 2 avril 2011.

162-2011

PROPOSITION D'ENTENTE STATIONNEMENT CLUB NAUTIQUE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que les modalités à l'entente de location d'espaces de stationnements par la Municipalité au Club Nautique de l'Anse-Saint-Jean Inc. telles que la résolution 71-2011 du 7 février dernier soient modifiées de la façon suivante :

.location de 35 stationnements pour 4 000 \$ payable en deux (2) versements : 2 000 \$ payable le 1^{er} mai et 2 000 \$ le 1^{er} juillet;

.le partage de la main-d'œuvre d'un étudiant se fera uniquement si Emploi Canada nous accorde une subvention salariale pour un emploi été étudiant autre que les deux (2) préposés au kiosque d'information touristique.

Les autres modalités de la résolution 71-2011 resteront les mêmes et l'entente pourra être signée par Monsieur Claude Boucher maire et Madame Marina Gagné, secrétaire-trésorière.

163-2011

CONGRÈS ASSOCIATION DES CHEFS DE SERVICE INCENDIE DU QUÉBEC

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser M. Pierre Roy à assister au congrès annuel de l'Association des Chefs de Service incendie du Québec qui aura lieu à Gatineau du 21 au 24 mai 2011 et de payer ses frais d'inscription au montant de 444,31 \$. Toutes les pièces justificatives devront être présentées pour remboursement.

164-2011

DÉMÉNAGEMENT MODULE DE LA RUE DU COIN À LA PETITE ÉCOLE

Il est proposé, appuyé et résolu majoritairement, M. Graham Park a demandé d'utiliser un droit de vote, d'autoriser le déménagement du module de jeux avec les glissades roses qui est situé dans le Parc de la Muraille dans la rue du Coin, à la Petite École. Un réaménagement sera fait dans le Parc de la rue du Coin en y installant des bancs de parcs. Ce déménagement est nécessaire étant donné que le terrain de jeux au cours de la période estivale se tiendra dans les locaux de la Petite École.

Mme Gertrude Bouchard et M. Victor Boudreault désirent faire enregistrer leur désistement.

165-2011

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE POUR FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser une aide financière de 500 \$ au Centre communautaire La Petite École pour l'organisation de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste et dont le montant sera pris à même le fonds réservé pour le concours canin qui n'aura pas lieu cette année, telle que la résolution no 55-2011 intitulée « Octroi aux organismes », poste budgétaire 0262100345.

166-2011

ENTENTE MAISON USINEX INC. POUR CONSTRUCTION MAISONS SECTEUR MONT-ÉDOUARD

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que Monsieur Claude Boucher maire et Madame Marina Gagné secrétaire-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, l'entente avec Maison Usinex inc. qui consiste à faire du développement résidentiel sur les terrains que la Municipalité possède dans le développement domiciliaire au Mont-Édouard.

21, RUE GAGNÉ, DEMANDE INSTALLATION CLÔTURE PISTE CYCLABLE

La correspondance de M. Marc Larose et de Mme Sylvie Dallaire qui demandent à la municipalité d'installer une clôture entre leur propriété du 21, rue Gagné et celle de la piste cyclable sera transmise au Comité des Ponts Couverts à Vélo.

167-2011

SUBDIVISION D'UNE PARTIE DU LOT 23A, RANG 2, CANTON DE SAINT-JEAN

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter le plan de subdivision d'une partie du lot 23A, Rang 2 du Canton de Saint-Jean, tel que préparé par Mathieu Tremblay, arpenteur-géomètre pour le compte de M. Daniel Pelletier et de Mme Isabelle Gagné, créant ainsi le lot 23A-2, Rang 2, Canton de Saint-Jean.

168-2011

DEMANDE CONSTRUCTION RÉSIDENCE RUE DE L'HERMINE, RÉAL GRIFFIN

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de prendre en considération la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme qui consiste à accepter la demande de construction de Monsieur Réal Griffin rue de l'Hermine, puisque celle-ci correspond au P.I.I.A. de la zone 133H.

169-2011

DEMANDE CONSTRUCTION RÉSIDENCE RUE DE L'ÉTOILE-DE-L'ÎLE, PAUL BOURRET

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de prendre en considération la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme qui consiste à accepter la demande de construction de Monsieur Paul Bourret rue de l'Étoile-de-l'Île, puisque celle-ci correspond au P.I.I.A. de la zone patrimoniale, règlement 96-168.

170-2011

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC PAR MADAME ANN THIFFAULT ET MONSIEUR RICHARD LAVOIE

CONSIDÉRANT la demande en deux volets présentée par Madame Ann Thiffault et Monsieur Richard Lavoie auprès de la Commission de protection du territoire Agricole du Québec;

CONSIDÉRANT que le premier volet de la demande consiste à s'adresser à la Commission afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser à des fins autres que l'agriculture une partie du lot C, de la Réserve, du

cadastre officiel du Canton de Saint-Jean, d'une superficie approximative de 4000,0 mètres carrés, afin de permettre la construction d'une résidence adjacente à une écurie sur un solage existant;

CONSIDÉRANT que les aménagements existants actuellement (solage et fosse septique) sur la propriété visée par la demande ont été complétés à l'intérieur du délai fixé dans l'autorisation donnée par la C.P.T.A.Q. à la compagnie À DOS DE CHEVAL INC. le 21 février 1989 dans le dossier numéro 9402D-143790;

CONSIDÉRANT que l'emplacement visé par la demande était situé dans une zone qui avait été désignée à *risque de glissement de terrain*, et que madame Ann Thiffault a mandaté la firme *Qualitas* afin de lui fournir un avis technique sur la stabilité du talus situé au-delà des limites ouest et nord du terrain (lots C et 4A) et ce en prévision de son projet qui consiste à construire une écurie et une résidence sur des fondations de béton coulé présentes sur le site;

CONSIDÉRANT que selon les conclusions de l'étude, la stabilité de ce secteur particulier est suffisante pour permettre la réalisation du projet de madame Ann Thiffault sur les fondations existantes;

CONSIDÉRANT que l'emplacement visé par la demande n'est pas desservi par les services municipaux d'aqueduc et d'égout;

CONSIDÉRANT que l'emplacement où la construction de la résidence est prévue dans le cadre de cette demande ne peut être d'aucune utilité pour l'agriculture compte tenu de la présence des aménagements existants, soit les fondations et la fosse septique, qui ont été aménagés à l'intérieur du délai prévu à l'autorisation de la commission dans le dossier 9402D-143790;

CONSIDÉRANT que selon les données de l'Inventaire des terres du Canada, le potentiel agricole des lots visés est majoritairement de classe 3 et 4;

CONSIDÉRANT que l'autorisation de cette demande ne mettrait pas en cause la préservation du milieu agricole environnant compte tenu qu'elle permet d'utiliser des aménagements déjà existants depuis plus de vingt ans;

CONSIDÉRANT que compte tenu de la nature de la demande, il n'existe pas, sur le territoire de la municipalité d'autres emplacements à l'extérieur de la zone agricole permettant la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT que le second volet de la demande présenté par madame Ann Thiffault et monsieur Richard Lavoie vise à obtenir l'autorisation de procéder aux cessions de droits suivantes afin que leurs titres de propriété correspondent à leur occupation des lieux, savoir :

- 1- Cession par madame Ann Thiffault en faveur de monsieur Richard Lavoie d'une partie du lot 4A, rang 1, au cadastre du canton de Saint-Jean.
- 2- Cession par monsieur Richard Lavoie en faveur de madame Ann Thiffault de parties des lots 6A et 7A, rang 1, au cadastre du canton de Saint-Jean.

CONSIDÉRANT que cette demande respecte la réglementation municipale applicable dans le secteur concerné;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, il est proposé, appuyé et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean recommande une décision favorable dans ce dossier auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

171-2011

ANDRÉ BOUDREAUULT, RUE GAGNÉ : DEMANDE DE SUBDIVISION DE TERRAIN ET DE DÉROGATION MINEURE, PTIE LOT 28B DU RANG 2, CANTON DE SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT que Bruno Tremblay, Arpenteur-Géomètre de Laberge, Guérin et Associés a déposé un (1) plan pour dérogation mineure relativement à une subdivisions de deux (2) terrains sur une partie du lot 28B du Rang 2 au cadastre du Canton de Saint-Jean;

CONSIDÉRANT que dans le plan proposé, on y retrouve un terrain de 1 790,8 mètres carrés et un autre terrain de 1 464,8 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que dans le plan proposé et de l'avis de notre aviseur légal, il n'est pas conforme de rendre un terrain de superficie légale non conforme pour créer un second terrain;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme nous recommande de refuser la demande de subdivision de Monsieur André Boudreault ayant comme motif que sa superficie est non conforme à notre réglementation municipale;

POUR CES MOTIFS, il est proposé, appuyé et résolu unanimement de refuser la subdivision d'une partie du lot 28B du Rang 2, propriété de M. André Boudreault, tel que le plan réalisé par Bruno Tremblay arpenteur-géomètre.

172-2011

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ, DEMANDE D'APPUI POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean appui la Municipalité de Rivière-Éternité dans son projet présenté dans le cadre de la politique nationale de la ruralité de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay par la Corporation de développement économique de Rivière-Éternité. Le projet présenté est un projet de nature territoriale et l'aide financière demandée est de 7 000 \$.

RAPPORT SUR LA SITUATION MONT-ÉDOUARD

Monsieur le maire Claude Boucher fait la lecture d'une correspondance de M. Claude Boudreault, directeur de la Station du Mont-Édouard.

173-2011

MANDAT VÉRIFICATEUR 2011, 2012, 2013

Suite à l'ouverture des soumissions pour la vérification des livres de la Municipalité et des états financiers consolidés de la Municipalité pour les exercices financiers 2011-2012 et 2013, il est proposé, appuyé et résolu unanimement de nommer Mallette SENCRL Comptables agréés pour les trois (3) prochaines années, étant le plus bas soumissionnaire.

Les soumissions reçues sont les suivantes :

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
VÉRIFICATION COMPTABLE

	ANNEXE 1			Total 3 ans
	2011	2012	2013	
MALLETTE	10 300.00	10 500.00	11 700.00	32 500.00
GESCOBEC	12 500.00	13 000.00	13 500.00	39 000.00
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	11 981.00	12 731.00	13 627.00	38 339.00

TAUX HORAIRE	ANNEXE 1		
	2011	2012	2013
MALLETTE	86.00	87.00	89.00
GESCOBEC	85.00	90.00	90.00
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	85.00	90.00	95.00

Ces montants sont taxes non incluses.

174-2011

DIFFUSION PROCÈS-VERBAUX INTERNET ET ARCHIVAGE DES ENREGISTREMENTS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le bureau municipal diffuse les procès-verbaux sur le site internet de la Municipalité une fois qu'ils ont été approuvés par le Conseil municipal et il est aussi résolu de procéder à l'archivage des enregistrements des séances régulières du Conseil municipal.

RAPPORT DES COMITÉS

Chaque conseiller présente un rapport du Comité auquel il est responsable.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a porté principalement sur l'entente avec le Club nautique pour le stationnement et le dossier du Mont-Édouard est toujours d'actualité. Il a aussi été question de consultation de la population.

175-2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

... propose la fermeture de la séance à 9 h 40.

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean en ce quatrième jour d'avril de l'An 2011.

Marina Gagné, secrétaire-trésorière

Claude Boucher, maire

